

Revue de presse 2023-2024



N°50




19 février au 04 mars 2024

Rédacteurs : Carla Crambert, Emilie Krezdorn, Inès Le Riche, Josué Nuss-Schildknecht, Yaëlle Rouault, Gaspard Vieil, Sephora Zidoud



Cliquez sur le  pour accéder aux articles de presse. Les articles sont développés dans les pages suivantes.

Les titres de la presse

International

-  1. La France et le Qatar vont renforcer leur coopération dans le domaine du « combat d'infanterie »
-  2. L'OMC en crise après l'échec des négociations sur l'agriculture et la pêche
-  3. Guerre en Ukraine : l'Allemagne confirme qu'une conversation secrète entre des officiers a été « interceptée » après des fuites sur des comptes proches du Kremlin

Défense

-  4. Le porte-avions chinois Liaoning a pris la mer avec une maquette de chasseur furtif J-35
-  5. L'an prochain, l'armée de Terre envisage de déployer jusqu'à 50 chars Leclerc en Roumanie

Cybercriminalité

-  6. Démantèlement du groupe de cybercriminels Lockbit

1. La France et le Qatar vont renforcer leur coopération dans le domaine du « combat d'infanterie »

En décembre 2017, à l'occasion d'une visite officielle du président Macron à Doha, le ministère qatari de la Défense commanda douze chasseurs-bombardiers Rafale supplémentaires pour 1,1 milliard d'euros. Ce contrat éclipsa toutefois la lettre d'intention qu'il avait signée en vue de se procurer 490 Véhicules blindés de combat d'infanterie [VBCI] auprès de Nexter, une filiale de KNDS, alors que le montant de cette vente potentielle était estimé à 1,5 milliard d'euros.

« La France et le Qatar ont réaffirmé l'importance de la coopération en matière de sécurité et de défense, notamment entre les armées de l'air des deux pays, qui est facilitée par le fait que les deux pays possèdent des Rafale, avions de combat essentiels pour faire face aux menaces communes » peut-on lire dans le communiqué conjoint publié à l'occasion de la visite officielle à Paris de l'émir du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, le 27 février.

Nonobstant les relations devenues « compliquées » entre Paris et Doha, le communiqué indique également que le président Macron et le cheikh Al Thani ont « exprimé leur volonté commune de coopérer pour renforcer et moderniser les capacités militaires du Qatar, en particulier dans le domaine du combat d'infanterie et de l'interopérabilité des deux armées. » Difficile de ne pas penser aux 490 VBCI que le ministère qatari de la Défense envisageait d'acquérir en 2017.

2. L'OMC en crise après l'échec des négociations sur l'agriculture et la pêche

Si cette institution perd en efficacité depuis 2019, la treizième Conférence ministérielle de l'OMC, réunissant ses 164 membres, peine toujours à résoudre les clivages quant aux questions essentielles portant sur la pêche et l'agriculture. Elle s'est tenue à Abu Dhabi du 26 au 29 février 2024 et aucun accord concret n'a pu voir le jour.

Et pour cause, les crises géopolitiques, les conflits politiques internes et internationaux, en plus des retombées économiques de ces derniers facteurs empêchent les États de parvenir à des consensus. On peut en effet constater une vague de manifestation des agriculteurs en France comme en Inde. Les positions en matière de politique agricole de ce dernier, une puissance clef dans le domaine, ont d'ailleurs freiné les négociations.

En ce qui concerne la pêche, les résultats sont loin d'égaliser ceux de l'édition de 2022 à Genève. En effet, les demandes de New Delhi ne conviennent pas, et la volonté de réguler la surpêche et les risques qui en émanent n'aboutit pas. Aucune entente n'émerge alors sur la possibilité d'une période de transition à accorder aux pays en développement. Cette conférence est symptomatique d'un échec contemporain du multilatéralisme à aboutir à des résultats concrets.

3. Guerre en Ukraine : l'Allemagne confirme qu'une conversation secrète entre des officiers a été « interceptée » après des fuites sur des comptes proches du Kremlin

Le ministère de la défense allemand a annoncé ce samedi 2 mars enquêter sur de potentielles écoutes de discussions confidentielles entre officiers de haut rang de son armée de l'air, la Luftwaffe, sur la guerre en Ukraine.

Cette annonce fait suite à la diffusion sur les réseaux sociaux par des comptes russes proches du Kremlin, de ce qui pourrait s'apparenter à un enregistrement d'une conversation entre officiers allemands concernant des missiles de longue portée Taurus, de fabrication allemande ainsi que de leur impact éventuel notamment dans le cadre où ils devraient viser des cibles telles que le pont de Crimée, qui relie la péninsule de Kertch, en Crimée.

Certains experts de l'hebdomadaire *Der Spiegel* ont estimé l'authenticité de l'enregistrement. Une porte-parole du ministère de la défense a déclaré que « le contre-espionnage militaire a engagé toutes les mesures nécessaires » dans le cadre de vérification si des communications liées à l'armée de l'air ont fait l'objet d'écoutes.

Le président de la commission parlementaire de contrôle des services secrets, Konstantin von Notz, a déclaré qu'il était désormais question de déterminer s'il s'agissait d'une affaire exceptionnelle ou d'un problème de sécurité structurel au sein de l'armée allemande.

Selon *Der Spiegel*, la discussion entre officiers émanerait plutôt d'une vidéoconférence retrouvée sur une plate-forme publique et non d'un réseau secret interne de l'armée. Alors que l'expert Roderick Kiesewetter en matière de défense a estimé que cette conversation avait été ébruitée à dessein par la Russie, et que d'autres conversations avaient certainement été écoutées.

4. Le porte-avions chinois Liaoning a pris la mer avec une maquette de chasseur furtif J-35

Le premier porte-avions de la marine chinoise, baptisé Liaoning a été construit par l'URSS, racheté et largement modifié par l'Armée populaire de libération puis mis en service en 2017. Il a dernièrement été aperçu transportant sur son pont supérieur des maquettes de J-15 de dernières générations et de J-35, l'avion de combat de dernière génération chinois. Cependant, contrairement aux porte-avions occidentaux, le Liaoning tout comme son comparse le Shandong, ne disposent pas de catapultes de lancement mais simplement de rampes de lancement surélevées. Cela n'est en revanche pas le cas du troisième porte-avions chinois, le Fujian, mis en service en 2022. Les deux premiers porte-avions chinois pourraient néanmoins à moyen ou long terme être modifiés dans le but d'intégrer de tels équipements. Enfin, et pour en revenir aux maquettes, la présence de ces derniers à bord du Liaoning souligne la volonté de la marine chinoise de déployer à court terme les avions de combat de dernières générations de fabrication chinoise, nécessitant ainsi davantage d'entraînements et de mise en pratique.

5. L'an prochain, l'armée de Terre envisage de déployer jusqu'à 50 chars Leclerc en Roumanie

Dans le cadre de l'OTAN et peu après le début de la guerre en Ukraine, la France a intégré un bataillon multinational déployé à Cincu en Roumanie.

Elle fournit à ce contingent plus de 700 militaires, des lance-roquettes unitaires, des véhicules blindés de combat d'infanterie, des mortiers, et d'autres véhicules, notamment des chars Leclerc. Cependant, pour anticiper la situation qui pourrait potentiellement se détériorer dans la région, la France devra fournir un effort supplémentaire. Pour cela, le général Loïc Girard, a affirmé devant la presse le 29 février dernier, qu'un exercice de planification était en cours. Cela consiste à gonfler le bataillon multinational déjà sur place en une brigade, soit un apport de 3 000 soldats supplémentaires : « Il s'agit d'un exercice de l'OTAN visant à tester à grande échelle le déploiement d'une brigade complète aux frontières de l'Europe dans un délai très court » explique le général. De plus, ce renfort se traduit aussi par l'envoi de 37 chars Leclerc supplémentaires s'ajoutant aux 13 déjà sur place.

Un déploiement aussi massif fut réalisé pour la dernière fois en mai 2002 à l'occasion d'un exercice blindé à l'étranger organisé dans l'Est ukrainien à Mykolayiv : 281 chars Leclerc avaient alors été envoyés. Pour pouvoir recevoir ces nouveaux chars français, la Roumanie devra cependant modifier sa législation qui ne permet pas pour l'instant à des forces armées de s'entraîner en « terrain libre ».

6. Démantèlement du groupe de cybercriminels Lockbit

Le groupe de cybercriminels Lockbit, actif depuis 2019, était à la tête d'un réseau de ransomware d'envergure mondiale. Un ransomware consiste à introduire un logiciel malveillant bloquant l'accès à certains fichiers informatiques. Une rançon est alors demandée en échange de la « libération » des fichiers. L'opération de démantèlement de Lockbit a été initiée par la France et menée en collaboration avec neuf autres agences de sécurité du monde. Des serveurs ont été saisis et des comptes de crypto-monnaies ont été bloqués.

Plus de 2500 victimes ont été touché par les logiciels malveillants de ce groupe, dont 200 en France. Sur le portail « No More Ransom » des outils de décryptage ont ensuite été mis à disposition pour récupérer les fichiers cryptés par le ransomware. Or, quelques jours après son démantèlement, le groupe de hackers LockBit a fait de nouvelles victimes. Il a suffi de cinq jours au groupe Lockbit pour reprendre ses activités de ransomware et monter un nouveau site vitrine. Les pirates expliquent avoir oubliés de mettre à jour des serveurs et ainsi avoir laissés ouvertes des failles de sécurité. Le gang à l'origine de 27% des demandes de rançon en France aurait déjà fait plusieurs dizaines de victimes depuis son retour.